

qu'il cherchait à étendre le préavis de 30 jours accordé aux employés ayant de 20 à 25 années de service, afin que ceux-ci puissent avoir une idée de la portée de ses négociations?

**L'hon. M. Sharp:** Comme je l'ai dit dans ma réponse précédente, nos instances n'ont pas eu grand succès. Nous ne sommes pas parvenus à convaincre le gouvernement américain de modifier sa politique à cet égard, bien que nous ayons présenté les instances les plus vigoureuses possibles au nom des Canadiens.

### LES TRANSPORTS

L'EXAMEN DES REGISTRES DES CAMIONNEURS CANADIENS PAR «U.S.I.C.C.»

**M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au très honorable premier ministre la question suivante. Le 29 octobre je lui en ai posé une analogue. D'après une nouvelle qui circulait alors, des agents de la United States Interstate Commerce Commission entraient au Canada pour examiner les registres des camionneurs canadiens. Le premier ministre a dit alors qu'il examinerait la question. A-t-il d'autres renseignements à communiquer maintenant à la Chambre?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** J'ai effectivement examiné la question et j'en ai discuté avec le ministère des Transports. Les fonctionnaires de ce ministère pourraient peut-être donner une réponse plus détaillée.

Bref, sauf erreur, l'U.S.I.C.C. n'est pas intervenue ni n'a fait d'inspection de la sorte au Canada, mais l'organisme américain responsable en vertu d'une entente, inspecte les camions canadiens, tandis qu'un arrangement semblable nous donne droit tel que je le comprends, d'effectuer certaines inspections. Pour la commodité des deux gouvernements, et des sociétés intéressées, les camions ne sont pas arrêtés à la frontière mais sont inspectés à l'intérieur du pays. Si le député veut de plus amples détails, il pourra interroger le ministre des Transports quand il sera à la Chambre.

### L'ÉNERGIE ATOMIQUE

#### LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE BRUCE

**M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme l'Hydro-Ontario, par suite d'instructions émanant de la Commission

[M. Lundrigan.]

fédérale de contrôle de l'énergie atomique, a dû interrompre la construction de sa centrale nucléaire à Bruce et doit l'installer ailleurs, j'aimerais savoir si la Commission de contrôle de l'énergie atomique était au courant des projets initiaux de l'Hydro-Ontario à propos de la centrale de Bruce.

**M. l'Orateur:** A mon avis, cette question devrait être inscrite au Feuilleton.

### LES STUPÉFIANTS

#### L'HERBE AUX CHATS

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, monsieur l'Orateur. Comme on aurait traduit en justice à Port Arthur une personne pour avoir vendu de l'herbe aux chats à la Gendarmerie royale du Canada...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nesbitt:** Cette question est grave, monsieur l'Orateur. A cause de cela, le ministre a-t-il ajouté l'herbe aux chats à la liste des produits dont l'usage est restreint? Sinon, consultera-t-il son collègue, le solliciteur général, afin de s'assurer si des poursuites de ce genre sont de mise?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Je vais m'empresser de consulter mon collègue le solliciteur général à ce sujet.

### LA MARIJUANA

**M. Eldon M. Wooliams (Calgary-Nord):** J'ai une question complémentaire à poser au ministre de la Justice, monsieur l'Orateur. Comme le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a déclaré que son ministère songeait à légaliser la marijuana, qu'en pense le ministre de la Justice?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de South Western Nova a la parole.

### QUESTION POSÉE AU CABINET

**M. Louis-Roland Comeau (South Western Nova):** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre où les formules de demande d'emploi...

**L'hon. M. Munro:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le ministre permettrait-il au député de terminer sa question, après quoi je reviendrais à la question de privilège du ministre.